

## Bande culturale extensive (555)

SPB (Qualité niv. 1 selon OPD)	Réseau écologique	Qualité écologique niveau 2 selon OPD
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bande en bordure de culture principale</li> <li>- Aménagée dans le sens de la longueur du travail de la parcelle et sur toute sa longueur</li> <li>- Céréales, légumineuses à graines, cultures associées de céréales et légumineuses. Maïs exclu, prairies temporaires exclues.</li> <li>- Pas de fumure azotée</li> <li>- Lutte phytosanitaire uniquement plante par plante pour les plantes à problèmes, s'il est impossible de les combattre raisonnablement par des moyens mécaniques</li> <li>- Sarclage mécanique à grande échelle interdit</li> <li>- Pas d'insecticide</li> <li>- Durée d'utilisation : sur 2 cultures principales successives sur le même emplacement au minimum.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Densité de 50% inférieure à la densité du semis de la culture (1 ligne sur 2).</li> <li>- 6 m de large minimum</li> <li>- Battage à maturité en parallèle à la culture principale</li> <li>- Mise en place le long des routes pas toléré</li> <li>- La dernière intervention sur la bande culturale à lieu avant le 15 avril de l'année en cours.</li> <li>- Sarclage interdit</li> </ul> <p><i>Recommandation</i></p> <p>Si l'interligne est doublé (25 cm) dans une culture de céréales afin de pouvoir la sarcler, il n'est pas nécessaire de diminuer la densité de semis dans la bande culturale extensive</p> <p>Ensemencer préalablement avec des plantes agrestes (Coquelicots, Nielle des blés, Bleuets)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de qualité contributions Qualité Ecologique</li> </ul>

**Réseau écologique des Franches-Montagnes : Période 2018-2025.**

<b>Localisation</b>	Bordure de parcelle de culture.
<b>Plantes indicatrices</b>	<i>Selon mélanges standard et flore locale</i>
<b>Espèces cibles concernées</b>	
	<i>Lepus europaeus</i> (Lièvre brun) <i>Saxicola rubetra</i> (Tarier des prés)
<b>Justification de la mesure</b>	
<p>Ce type de surface offre une zone de développement pour des plantes agrestes et des zones de refuge ou de déplacement pour certains animaux:</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les bandes culturales extensives offrent une flore différente des prairies et favorable à de nombreux auxiliaires des cultures (prédateurs, pollinisateurs)</li><li>- Lièvre: trouve des refuges pour s'abriter et abriter sa progéniture, peut effectuer des déplacements à l'abri des prédateurs. Pour le lièvre, privilégier des largeurs supérieures à 6m.</li><li>- Les différentes hauteurs de strates herbacées et les zones de sol nu sont favorables à de multiples oiseaux.</li></ul>	

Version : Franches-Montagnes, janvier 2018